Le char du tumulus du Trembloi, commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or)

Sébastien Chevrier

▶ **To cite this version:**

Sébastien Chevrier. Le char du tumulus du Trembloi, commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or). Revue archéologique de l'Est, 2012, 61, pp.321-327. halshs-01310789

HAL Id: halshs-01310789
https://shs.hal.science/halshs-01310789

Submitted on 24 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Revue archéologique de l'Est

Tome 61 | 2012
n° 184

Le char du tumulus du Trembloi, commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or)

Sébastien Chevrier

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/rae/7277
ISSN : 1760-7264

Éditeur
Société archéologique de l'Est

Édition imprimée
Date de publication : 1 octobre 2012
Pagination : 321-327
ISBN : 978-2-915544-20-6
ISSN : 1266-7706

Ce document vous est offert par SCD - Université de Bourgogne (Dijon)

Référence électronique
Sébastien Chevrier, « Le char du tumulus du Trembloi, commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or) », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 61 | 2012, mis en ligne le 18 septembre 2013, consulté le 24 août 2018. URL : http://journals.openedition.org/rae/7277

© Tous droits réservés

LE CHAR DU TUMULUS DU TREMBLOI
commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or)

Sébastien CHEVRIER *

Mots-clés *Char, Musée archéologique de Dijon, manuscrit, sépulture secondaire,* pars pro toto.
Keywords *Wagon, Archaeological Museum of Dijon, manuscript, secondary grave,* pars pro toto.
Schlagwörter *Wagen, archäologisches Museum von Dijon, Handschrift, Sekundärbestattung,* pars pro toto.

Résumé *L'étude des collections protohistoriques du Musée archéologique de Dijon nous a mené à enquêter sur un fragment de moyeu de char hallstattien conservé dans la collection Brulard et indiqué comme provenant du tumulus du Trembloi à Magny-Lambert (Côte-d'Or). Si, depuis les travaux de R. Joffroy, le doute concernant la provenance de cet objet semblait permis, la mise à notre disposition de l'inventaire du musée ainsi que des manuscrits inédits du docteur Brulard et les détails qu'ils révèlent permettent de contredire cette thèse.*

Abstract *Study of the protohistoric collections in the Archaeological Museum of Dijon led to us to investigate a fragment of an iron hub from an early Iron Age wagon in the Brulard collection, with provenance given as the 'tumulus du Trembloi' (Magny-Lambert ; Côte-d'Or). Whereas, following the work of R. Joffroy, doubt concerning the origin of this object seemed legitimate, study of the museum inventory, unpublished manuscripts by Dr Brulard and the details which they reveal contradicts this thesis.*

Zusammenfassung *Die Studie der frühgeschichtlichen Sammlungen des archäologischen Museums von Dijon hat uns bewogen, nähere Untersuchungen über das in der Sammlung Brulard aufbewahrte Radnabenfragment eines hallstattzeitlichen Wagens anzustellen, für das als Fundplatz der Grabhügel von Trembloi in Magny-Lambert (Département Côte-d'Or) angeben war. Die Arbeiten von R. Joffroy hatten Zweifel bezüglich der Herkunft dieses Gegenstands aufkommen lassen. Die Untersuchungen des Museumsinventars und unveröffentlichter Manuskripte des Doktors Brulard ergaben neue Informationen, die es nun erlauben, die These R. Joffroys zu widerlegen.*

Les recherches menées sur les tombes hallstattiennes de la commune de Magny-Lambert ont eu lieu entre 1872 et 1900 dans le cadre d'une sorte de concours entre érudits, rendu possible par l'extraordinaire richesse archéologique[1] de ce secteur, connue bien avant 1870 grâce aux épierrements de tertres destinés à servir aux travaux de voirie. La notoriété des lieux a d'ailleurs provoqué le déplacement des initiateurs de l'actuel Musée d'archéologie Nationale. Se sont en effet succédé sur le secteur Messieurs Flouest et Maître (dès 1872), A. Bertrand puis les érudits locaux tels que le vicomte H. d'Ivory, M. Girardot, M. Gaveau et enfin H. Corot. La précipitation systématique entre les travaux de terrain et les publications témoigne de cet engouement à caractère compétitif.

CONTEXTE DE DECOUVERTE

Le docteur Brulard n'intervient que tardivement, semble-t-il (vers 1900), dans cette quête de beaux objets et de notoriété. Il fait explorer les tumulus que ses prédécesseurs ont laissés tandis qu'un de ses ouvriers explore certains monuments déjà ouverts par Flouest et Maître et y découvre de nouvelles sépultures (Montceau-Laurent par exemple). C'est à cette époque que R. Brulard fait fouiller le tumulus du Trembloi. Il s'intéressera ensuite aux tumulus de la partie orientale de l'Auxois (Blaisy-Bas, Saint-Hélier), entreprise qu'il ne pourra mener à terme puisqu'il décède prématurément en 1916 à l'âge de 58 ans.

1. Brulard parle d'*« …indiscutable prestige […] »*. Il dit encore que *« …l'intérêt spécial et puissant qui se dégage des objets recueillis dans les sépultures assigne à cette localité le premier rang parmi les cimetières gaulois de la Côte-d'Or »* (Manuscrit Brulard).

* UMR 6298 ARTEHIS / Inrap Grand-Est Sud. sebastien.chevrier@inrap.fr

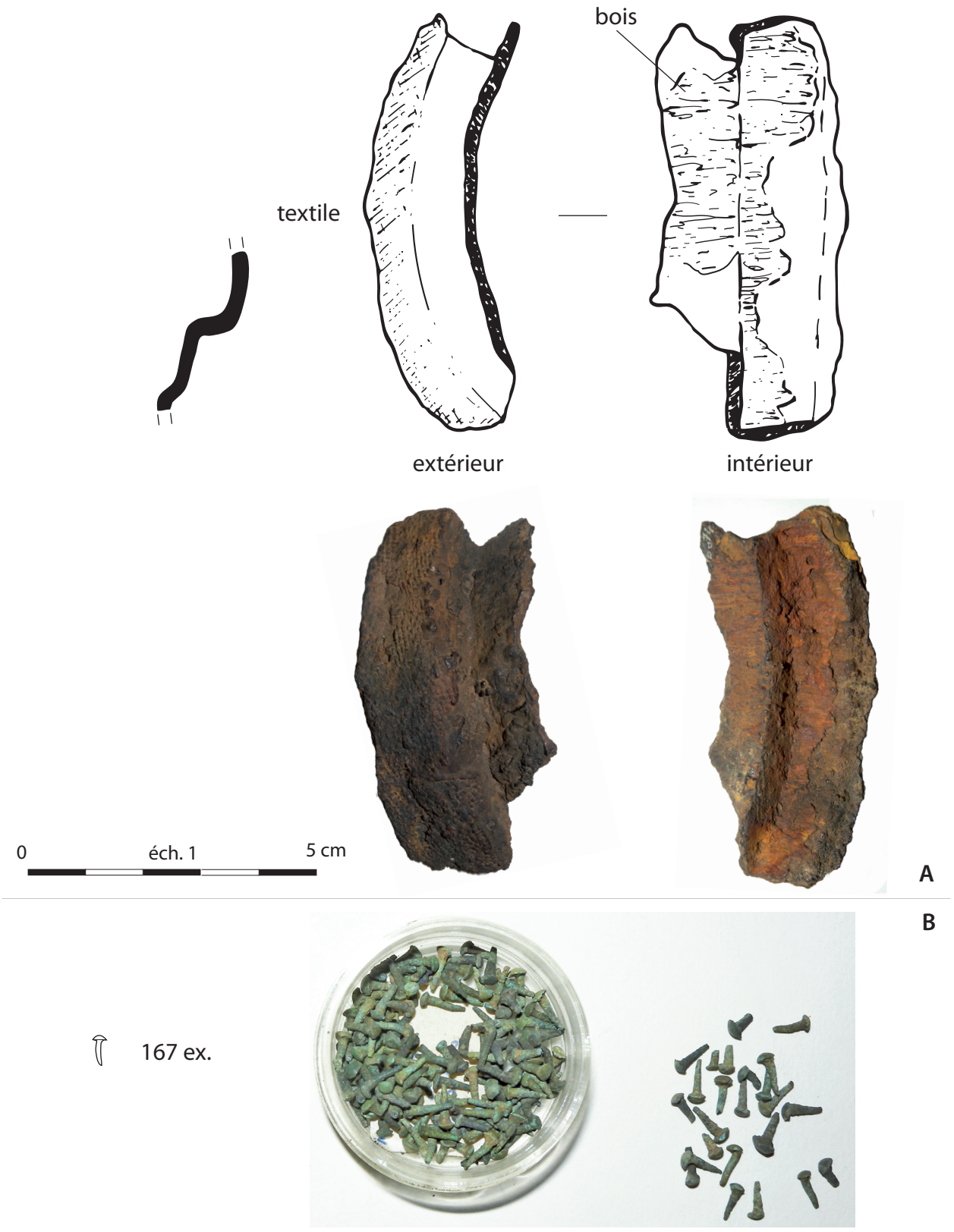

Fig. 1. *Frette de moyeu et clous en bronze provenant du tumulus du Trembloi (dessins : S. Chevrier ; clichés : M. Fèvre).*

Une identification tardive et une provenance discutée

L'inventaire des sépultures à char du premier Âge du Fer en Europe centrale et occidentale permet de recenser, en Bourgogne et plus précisément en Côte-d'Or, quatre tombes dont la provenance n'est pas discutée (Sainte-Colombe : La Butte, La Garenne ; Vix : tombe princière ; Veuxhaulles-sur-Aube : Pare, 1992). En revanche, un fragment de frette de moyeu présent dans la collection Brulard, conservée au Musée archéologique de Dijon (n° 10.074 ; fig. 1, A), censé provenir du tumulus du Trembloi sur la commune de Magny-Lambert, suscite généralement un doute que les différents spécialistes semblent avoir du mal à expliquer (Joffroy, 1958 ; Pare, 1992).

L'identification de ce fragment de moyeu dans la collection du docteur Brulard est l'œuvre de R. Joffroy qui, en 1958, publie son ouvrage sur les sépultures à char du premier Âge du Fer (Joffroy, 1958). Dès lors, R. Joffroy crée l'ambiguïté qui réside encore aujourd'hui dans les études et publications sur les chars à propos de ce fragment. Dans sa liste établie selon la provenance des découvertes, R. Joffroy développe des considérations sur cet objet dans un chapitre à part entière intitulé *« Tumulus du Trembloi »* mais termine sa démonstration – après une série de mises en doute sur la provenance de ce vestige de char, en partie justifiées et sur lesquelles nous reviendrons – en proposant l'hypothèse que l'attribution au tumulus du Trembloi est incertaine mais qu'une attribution bourguignonne est vraisemblable (Joffroy, 1958, p. 121).

C. Pare, dans sa monographie sur les chars hallstattiens (Pare, 1992), présente l'objet avec encore plus de précautions puisque le nom du Trembloi disparaît presque totalement. Le fragment de moyeu conservé au musée de Dijon intègre en effet la liste établie pour les découvertes effectuées en France, mais avec une provenance mal déterminée (*'Burgundy'*: Pare, 1992, p. 223). L'auteur, reprenant alors les éléments fournis par la publication de R. Brulard, stipule que l'objet est conservé avec ceux du tumulus du Trembloi mais indique dans ses commentaires qu'il suit l'hypothèse de R. Joffroy concernant une provenance plus vraisemblablement bourguignonne de l'objet.

L'exceptionnel travail de C. Pare sert désormais de référence. Ainsi M. Trachsel, dans son inventaire des chars du Ha B3 à LT B1 ne mentionne plus que *« Burgund (?) »*, sans que ni les noms de R. Brulard ni de Magny-Lambert n'y figurent (Trachsel, 2004, p. 411). L'ajout d'un point d'interrogation, sans qu'il soit justifiable, provoque d'ailleurs un doute supplémentaire par rapport à l'ouvrage de C. Pare. Ainsi, depuis le travail de R. Joffroy, au gré des publications, le soupçon concernant l'origine de cet objet est croissant et la perte d'information semble imminente.

Origine des incertitudes

Les hésitations quant à l'origine précise de cet objet résident dans le fait que, bien qu'il fasse partie de la collection Brulard et qu'il soit étiqueté et rangé dans un tiroir réservé au tumulus du Trembloi, R. Brulard, dans la publication de ses fouilles, ne mentionne pas la découverte d'un fragment de char (Brulard, 1909).

Il nous faut revenir rapidement sur la description du docteur. Dans ce tumulus de 22 m de diamètre pour 2,60 m de hauteur, R. Brulard découvre une sépulture en position secondaire sans mobilier. Il fouille ensuite ce qu'il nomme la sépulture principale. Cette dernière repose sur un dallage, une pierre dressée derrière le crâne. Le défunt était accompagné d'un bracelet en bronze ouvert à nodosités et tampons, de deux perles en ambre, d'une épée en fer, d'un rasoir découvert sous une dalle (fig. 2 A et B) et enfin d'*« une grande quantité de petits clous en bronze de 0 m 007 de longueur »* (fig. 1, B) mélangée à une *« bouillie noirâtre »* située autour du crâne (Brulard, 1909, p. 203). R. Brulard en donne une interprétation : *« ce sont évidemment les restes d'un casque de cuir orné de clous »*.

Incohérence et ambiguïté des suspicions

À la lecture des quelques lignes que l'érudit consacre à ce tumulus, force est de constater qu'il n'est effectivement fait aucune mention d'un quelconque fragment de char hallstattien. Nous reviendrons sur ce point et essaierons d'y répondre.

Avant cela, s'il était légitime pour R. Joffroy de s'interroger sur la provenance de cet objet eu égard à son absence dans l'inventaire, il est étonnant de constater que ce dernier ne doute aucunement de l'hypothèse de Brulard quant à l'existence, dans cet assemblage, d'un casque en cuir orné de clous. Mieux encore, Joffroy exprime par une phrase toute l'ambiguïté de cette découverte lorsqu'il écrit : « *La tombe principale du tumulus du Trembloi était riche : c'est la seule qui, dans le vaste groupe de Magny-Lambert, a livré des vestiges d'un casque en cuir garni de petits clous en bronze* […] » (Joffroy, 1958, p. 121).

Si cette sépulture à épée était accompagnée d'un casque de ce type, ce serait même visiblement la seule de Bourgogne car les comparaisons manquent ; l'hypothèse de Brulard semble hasardeuse. À la même page, Joffroy note qu'il est difficile de comprendre comment ce tumulus, intact au moment des explorations menées par Brulard, n'a pas livré de fers de roues, mais il explique plus loin que si cet objet provient bien du Trembloi, il ne s'agirait pas d'une sépulture à char mais plutôt d'un dépôt d'un élément de char enveloppé d'étoffe. Et l'auteur de conclure que, comme la collection Brulard ne contient que des objets découverts en Bourgogne, si l'objet ne provenait pas de Magny-Lambert, une provenance régionale serait en revanche évidente *(« dans la région »)*.

Un nouveau doute est permis : R. Joffroy parlait-il de la région de Magny-Lambert ou de la Bourgogne administrative ? C'est ce qui semble avoir poussé C. Pare à proposer avec précaution une attribution régionale, au sens administratif, à cet objet. Pourtant, rien ne justifie une telle prudence car les quatre autres chars dont la provenance est avérée ont été découverts en Côte-d'Or, dans la moitié nord du département. Exception faite de Magny-Lambert, le docteur Brulard a par ailleurs fouillé à Vaurois et Meulson, mais n'a pas eu le temps de s'investir pleinement dans les

Fig. 2. *Mobilier du tumulus du Trembloi, Magny-Lambert.* **A.** *Sépulture initiale (+ une grande épée en fer ; dessins : R. Brulard, inédits) ;* **B.** *sépulture secondaire ? (clichés : M. Fèvre ; dessin : R. Brulard, inédit).*

fouilles envisagées avec L. Coutil à Blaisy-Bas et à Saint-Hélier (COUTIL, BRULARD, 1915) puisqu'il ne s'y rendait qu'occasionnellement, déjà affaibli par la maladie, et n'a donc constitué sa collection que sur les lieux précédents. Ainsi une attribution châtillonnaise à cet objet aurait été tout autant justifiée.

NOUVELLES DONNÉES

S'il est certain que des clés manquent dans la publication de R. Brulard pour comprendre l'histoire de cet objet, le premier manuscrit à partir duquel le docteur a construit sa publication est en revanche nettement plus détaillé et instructif.

Il décrit avec détails et un style moins littéraire (ce qui confère d'ailleurs à ce document une teneur plus descriptive et probablement même plus claire) les découvertes effectuées lors de ces recherches. Concernant le Trembloi, on lit après le descriptif des objets découverts à proximité de la sépulture centrale (fig. 3) :

« J'ai oublié de mentionner une chose importante […]. *Près de la tête du squelette, se trouvait une certaine quantité de matière noire, très molle, ressemblant à du cuir en pourriture, et mélangée à elle une quantité de petits clous en bronze (T. n° 6). J'ai recueilli un peu de terre et un peu de la matière noirâtre, où se trouvaient ces petits clous. Sur ces parcelles de terre existent des traces de tissus ; mais actuellement c'est loin d'être aussi visible que quand l'humidité n'avait pas encore disparu. Ces morceaux de terre ou plutôt ceux que j'ai pu conserver portent la marque (T. n° 7). J'ai supposé que la matière noire et les petits clous en bronze provenaient d'un casque en cuir. Donc je dois ajouter à la liste des objets précédents :*

1° clous en bronze (T. n° 6)

2° morceaux de terre (T. n° 7) » (Manuscrit Brulard).

On trouve ici une série de détails que Brulard a donc écartés de sa publication. Une annotation probablement effectuée lors de la rentrée de la collection et des archives Brulard au Musée archéologique de Dijon, précise par ailleurs que l'objet (T. n° 7) est un artefact en *« fer indéterminable »* (fig. 3). L'inventaire rétrospectif du Musée archéologique de Dijon enregistre à la suite et comme provenant du Trembloi : une série de minuscules clous (numéro 10.073) ainsi qu'une pièce en fer en forme d'arc de cercle avec tissus (numéro 10.074 ; fig. 4).

Il semble donc que les *« parcelles de terre »* prélevées par Brulard, car elles présentaient des traces de tissus, correspondent en réalité au fragment de moyeu. Il est par ailleurs probable que, d'après la description de l'auteur du manuscrit, ce dernier n'ait pas ramassé tous les fragments mais seulement ceux qui présentaient les traces de textile

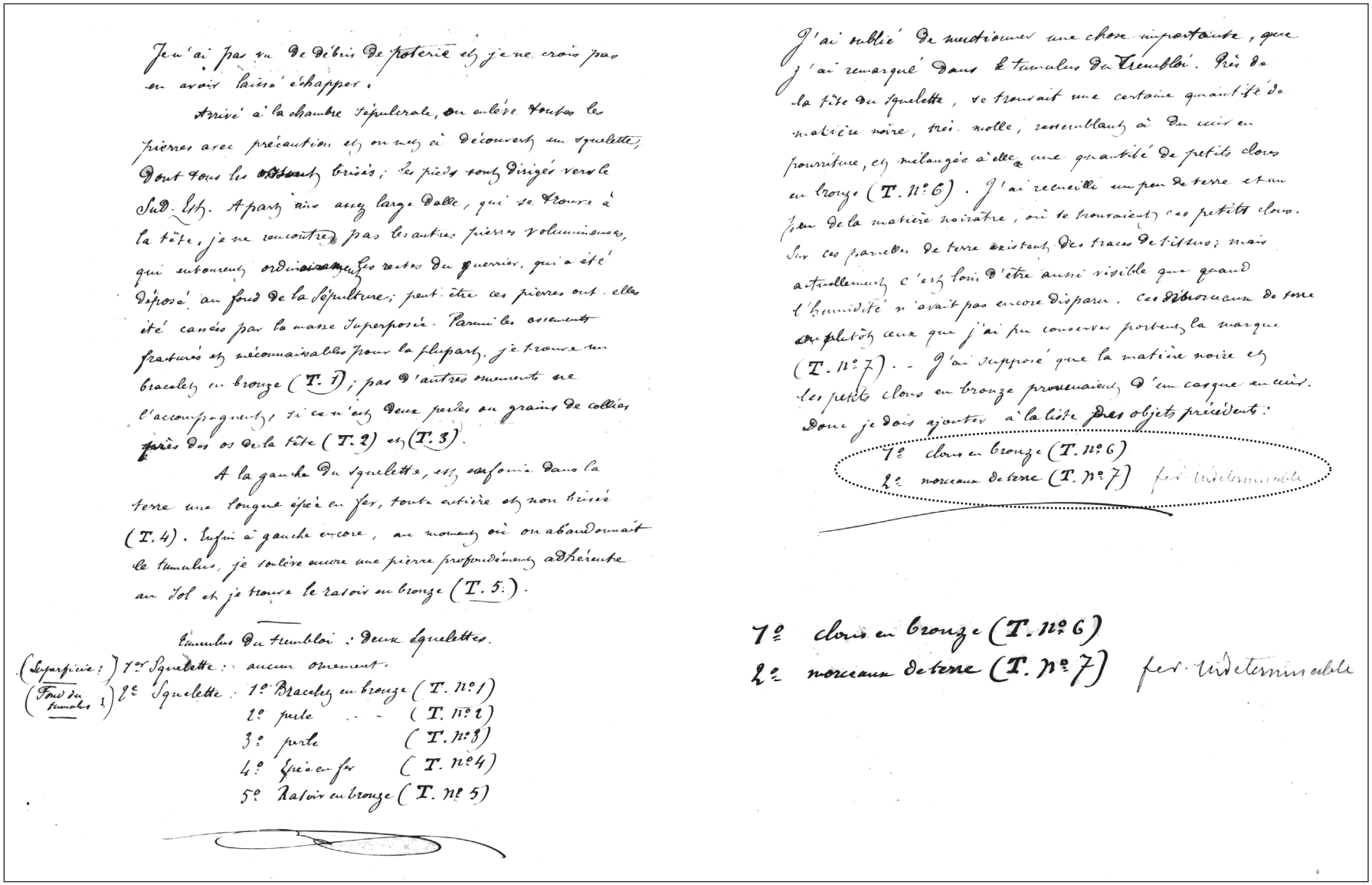

Je n'ai pas vu de débris de poterie et je ne crois pas en avoir laissé échapper.

Arrivé à la chambre sépulcrale, on enlève toutes les pierres avec précaution et on met à découvert un squelette, dont tous les os sont brisés; les pieds tous dirigés vers le Sud-Est. A partir d'une assez large dalle, qui se trouve à la tête, je ne rencontre pas les autres pierres volumineuses, qui entouraient ordinairement les restes du guerrier, qui a été déposé au fond de la sépulture; peut-être ces pierres ont-elles été cassées par la masse superposée. Parmi les ossements fracturés et méconnaissables pour la plupart, je trouve un bracelet en bronze (T. 1); pas d'autres ornements ne l'accompagnent, si ce n'est deux perles ou grains de colliers placés près des os de la tête (T. 2) et (T. 3).

A la gauche du squelette, est enfoncé dans la terre une longue épée en fer, toute entière et non brisée (T. 4). Enfin à gauche encore, au moment où on abandonnait le tumulus, je soulève encore une pierre profondément adhérente au sol et je trouve le rasoir en bronze (T. 5).

Tumulus du Tremblois : Deux squelettes.

(Superficie :) 1er Squelette : aucun ornement.

(Fond du tumulus :) 2e Squelette : 1° Bracelet en bronze (T. N° 1)
2° perle . . . (T. N° 2)
3° perle (T. N° 3)
4° Epée en fer (T. N° 4)
5° Rasoir en bronze (T. N° 5)

J'ai oublié de mentionner une chose importante, que j'ai remarqué dans le tumulus du Tremblois. Près de la tête du squelette, se trouvait une certaine quantité de matière noire, très molle, ressemblant à du cuir en pourriture, et mélangée à elle une quantité de petits clous en bronze (T. N° 6). J'ai recueilli un peu de terre et un peu de la matière noirâtre, où se trouvaient ces petits clous. Sur ces parcelles de terre existent des traces de tissus; mais actuellement c'est fort à être aussi visible que quand l'humidité n'avait pas encore disparu. Ces morceaux de terre de plutôt ceux que j'ai pu conserver portent la marque (T. N° 7). - J'ai supposé que la matière noire et les petits clous en bronze provenaient d'un casque en cuir. Donc je dois ajouter à la liste des objets précédents :

7° clous en bronze (T. N° 6)
2° morceaux de terre (T. N° 7) fer indéterminable

7° clous en bronze (T. N° 6)
2° morceaux de terre (T. N° 7) fer indéterminable

Fig. 3. *Extrait du manuscrit Brulard (Musée archéologique de Dijon).*

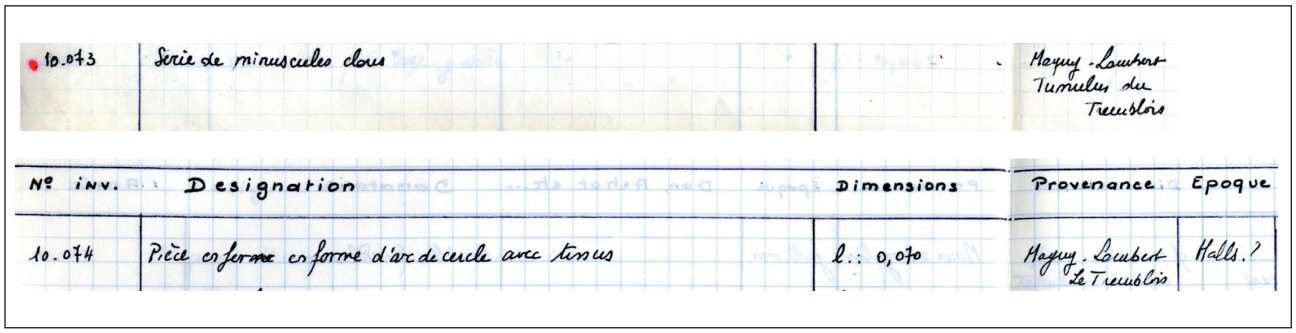

Fig. 4. *Inventaire rétrospectif du Musée archéologique de Dijon.*

les plus claires à la fouille. Le fragment de moyeu que nous avons pu étudier correspond sans équivoque au même objet qu'a observé C. Pare (PARE, 1992, p. 223 et pl. 10, A). Le diamètre extérieur est de 132 mm, le diamètre intérieur de 104 mm (PARE, 1992, p. 223). C. Pare n'avait pas en sa possession le manuscrit du docteur Brulard qui lui aurait probablement permis de préciser la provenance de l'objet. Ce qui est plus étonnant cependant, c'est que l'auteur n'ait pas mentionné la présence de fibres de bois à l'intérieur et de textile à l'extérieur.

Revenons à la découverte de R. Brulard. Comme nous l'avons dit, il est difficile de soutenir l'hypothèse du casque en cuir, ne serait-ce que par le manque de comparaisons. Si la présence d'une matière noirâtre suscite des interrogations, on trouve en revanche des petits clous en bronze de morphologie variée dans la tombe à char de Vix. Des exemplaires à tête hémisphérique large, comme les 167 clous du Trembloi, y sont là aussi recensés en 82 exemplaires. Ces objets servaient à la fixation et à la décoration des éléments constitutifs de la caisse du char (ROLLEY, 2003, pl. 55, a.8).

PROBLÈMES D'INTERPRÉTATION, HYPOTHÈSES ET REMISE EN CONTEXTE

Le manuscrit du docteur Brulard, les annotations et l'inventaire du musée de Dijon lèvent le doute quant à l'origine de cet objet. Les clous découverts avec le fragment de moyeu peuvent, par ailleurs, être rapprochés de ceux découverts dans la tombe princière de Vix.

Dans son étude, C. Pare classe le fragment de moyeu du Trembloi dans le type 7 et le date du Ha D2-D3 (PARE, 1992, p. 118), ce qui s'accorde mal avec l'épée et le rasoir découverts à proximité du squelette fouillé par Brulard.

Ne faudrait-il pas alors imaginer que la fouille de ce monument du Trembloi soit incomplète ? R. Brulard aurait pu s'arrêter après la fouille de ce qu'il considère comme la sépulture initiale, laissant de côté des éléments d'un char hallstattien plus tardif. Les vestiges d'une sépulture supplémentaire ou pourquoi pas d'un dépôt partiel *(pars pro toto)*, comme le suggère R. Joffroy, se seraient alors trouvés localement mélangés avec les restes de la tombe à épée, plus précisément au niveau du crâne de celle-ci puisque c'est là qu'ont été découverts la matière noirâtre (cuir décomposé ?), les clous, le fragment de moyeu recouvert de tissu et les perles en ambre. Ces perles, rares en Bourgogne dans les assemblages à épées du Ha C, se rencontrent en revanche plus fréquemment au Ha D final et pourraient avoir accompagné une sépulture (à char ?) plus tardive. Le fait qu'au moment de la découverte « *Les ossements* [de la tombe à épée] *sont extrêmement brisés et presque détruits* » (BRULARD, 1909, p. 203) ne saurait expliquer une perturbation postérieure de l'aire de base du tumulus mais doit cependant être rappelé (le tumulus du Trembloi ainsi que la nécropole de Magny-Lambert sont en cours de réexamen et feront l'objet d'une prochaine étude).

La pratique consistant à déposer un ou des éléments particuliers en représentation du tout n'est d'ailleurs pas exceptionnelle comme le rappelle C. Pare à propos des modalités de déposition qu'il a pu observer sur les modèles de char issus de son type 7 (PARE, 1992, p. 118).

En élargissant maintenant le contexte, on note que sur les cinq tombes à char du Ha D2-D3 recensées en Côte-d'Or, trois se situent dans l'environnement de la citadelle du Mont-Lassois (Sainte-Colombe : La Garenne et La Butte, Vix), celle de Veuxhaulles-sur-Aube en est distante de 20 km et le tumulus du Trembloi à Magny-Lambert se situe à 25 km à vol d'oiseau de la cité fortifiée hallstattienne. C. Pare mentionne d'ailleurs que bien que les chars présentant des moyeux de type Cannstatt se déploient sur une aire géographique assez large, leur polarisation autour des « résidences princières » du domaine nord-alpin occidental est particulière (PARE, 1992, p. 82). Il est regrettable que ces deux dernières sépultures nous soient particulièrement mal connues (la tombe de Veuxhaulles avait été pillée : JOFFROY, 1958, p. 116) mais, nous l'avons vu, la réattribution géographique du char du Trembloi était nécessaire.

Les tombes à char de Veuxhaulles-sur-Aube et de Magny-Lambert se placent, selon B. Chaume, sur le cercle des 25 km autour du Mont-Lassois (CHAUME, 2001, p. 346 et fig. 228). La définition de cercles concentriques de taille graduelle dont le centre correspond à la « résidence princière » constitue un essai de modèle théorique du territoire proposé par l'auteur (CHAUME, 2001, p. 341), suivant et développant ainsi le concept initial proposé par W. Kimmig (KIMMIG, 1969), aidé par de nombreuses discussions et précisions apportées à ce concept (détaillées dans OLIVIER, 1997). Ainsi, selon ce modèle, la tombe à char du Trembloi (que B. Chaume présente également de manière ambiguë avec tantôt un point d'interrogation, tantôt pas) se situe là

où B. Chaume l'attend, indiquant selon lui la *« présence de pouvoirs relais de niveau hiérarchique inférieur aux tombes à char de Vix et Sainte-Colombe-sur-Seine »* (Chaume, 2001, p. 346 et fig. 228).

Or, s'il n'est pas possible d'établir un lien direct entre les nécropoles de Magny-Lambert, le tumulus de Veuxhaulles et la citadelle du Mont-Lassois, les trois sites étant trop éloignés, il aurait été intéressant de connaître, en parallèle aux considérations anthropologiques, la composition exacte de chacun des assemblages (mobiliers d'importation, morphologie du char, éléments du char déposés, parures) afin de permettre des comparaisons précisément d'ordre « hiérarchique » avec les tumulus de Vix et ceux de Sainte-Colombe. Car même si ces tumulus de Veuxhaulles et de Magny-Lambert se distinguent en effet des autres monuments par leurs dimensions plus réduites (30 m de diamètre à Veuxhaulles et 22 m à Magny-Lambert), nous ne connaissons quasiment rien sur le niveau social des propriétaires de ces chars puisqu'il semble clair que le tumulus du Trembloi a été incomplètement fouillé et que l'assemblage funéraire de la tombe de Veuxhaulles a disparu. On pourrait d'ailleurs s'interroger sur la présence ou non d'un dépôt *pars pro toto* à Veuxhaulles-sur-Aube.

Pour l'instant, le lien certain qui semble prévaloir concernant cet ensemble de tombes à char tient à leur localisation dans une zone géographique correspondant à un substrat chronologique et culturel marqué dès le VIII^e^ s. av. J.-C. par le développement de tombes à épée sous tumulus (Châtillonnais). Des contacts entre l'Étrurie et les élites hallstattiennes du secteur Magny-Lambert/Poiseul-la-Ville sont établis à la fin du VIII^e^ s. av. J.-C. ou au début du VII^e^ s. av. J.-C. Ces liens seront réactivés au Ha D3 avec l'Étrurie tandis que dès le Ha D2 de nouvelles importations issues du monde grec et de ses territoires colonisés (Grèce, Grande-Grèce, Marseille et son territoire) arriveront sur le Mont-Lassois et dans ses tombes à char satellites.

Remerciements

J'adresse mes très sincères remerciements à Myriam Fèvre (assistante de conservation au Musée archéologique de Dijon). Mes remerciements amicaux à Laurent Olivier pour sa relecture.

BIBLIOGRAPHIE

Archives

Manuscrit Brulard *« Les tumulus de Magny-Lambert » conservé au Musée archéologique de Dijon* (« Coll. Musée archéologique de Dijon, don M.-Th. Amblard »).

Publications

Brulard R., 1910, « Les tumulus de Magny-Lambert », *Mém. de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. 15, p. 193-219, 1 fig., 2 pl.

Chaume B, 2001, *Vix et son territoire à l'Âge du Fer : fouilles du mont Lassois et environnement du site princier*, Montagnac, éd. M. Mergoil, 643 p., 155 pl. (*Protohistoire européenne*, 6).

Coutil L., Brulard R., 1915, « Les tumulus de Blaizy-Bas et de Saint-Hélier (Côte-d'Or) : étude sur les épées de fer à antennes et les rasoirs en bronze », *Bull. de la S.P.F.*, p. 108- 119.

Joffroy R., 1958, *Les sépultures à char du premier Âge du Fer en France*, Paris, Picard, 163 p.

Kimmig W., 1969, « Zum Problem späthallstättischer Adelssitze », *in* : Otto K. H., Hermann J. *dir.*, *Siedlung, Burg und Stadt : Studien zu ihren Anfängen, Festschrift Paul Grimm zum 60. Geburtstag*, Berlin, Akademie Verl., p. 95-113 (*Schriften der Sektion für Vor- und Frühgeschichte*, 25).

Olivier L., 1997, « Le pôle aristocratique des environs de Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle) à l'Âge du Fer : faut-il revoir le concept de 'résidence princière' ?, *in* : Brun P., Chaume B. *dir.*, *Vix et les éphémères principautés celtiques : les VI^e^ et V^e^ siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale, Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine, 27-29 oct. 1993*, Paris, éd. Errance, 407 p. (Coll. *Archéologie aujourd'hui*).

Pare C.F.E., 1992, *Wagons and wagons-graves of the early Iron Age in Central Europe*, Oxford, Oxbow, 518 p. (*Oxford University Committee for Archaeology*, Monograph n° 35).

Rolley C. *dir.*, 2003, *La tombe princière de Vix*, Paris, Picard, 2 vol., 518 et 384 p.

Trachsel M., 2004, *Untersuchungen zur relativen und absoluten Chronologie der Hallstattzeit*, Bonn, R. Habelt GmbH, 488 p. (*Universitätforschungen zur Prähistorischen Archäologie*, 104).